

Loisirs : ensemble vocal masculin du MDA

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ENSEMBLE VOCAL MASCULIN DU MDA

Ces cotisations uniques peuvent être différentes selon qu'il s'agit d'assurance individuelle ou d'assurance collective. Dans ce dernier cas, la cotisation unique est fixée pour chaque contrat d'assurance collective.

3. Incidences de la loi genevoise sur les cotisations

Cette loi prévoit que chaque caisse fixe annuellement une cotisation unique pour chaque assuré de 26 ans et plus, pour chaque enfant jusqu'à 15 ans, pour chaque adolescent de 16 à 20 ans et pour chaque jeune adulte de 21 à 25 ans. Dans l'assurance collective, la cotisation unique est fixée pour chaque contrat. Elle ne peut être inférieure à celle de l'assurance individuelle que de 20% au maximum.

Les cotisations uniques fixées par ces deux lois cantonales ont pour conséquence que les assurés perdent le bénéfice de l'âge d'entrée dans leur caisse. Autrement dit, un assuré de 60 ans entré dans sa caisse à 27 ans et qui acquittait, jusqu'au 31 décembre 1992, une cotisation correspondant au groupe d'âge 26-30 ans s'est vu notifier une sensible augmentation de cotisation, alors qu'un autre assuré de 60 ans mais entré dans sa caisse à 56 ans et qui payait la cotisation correspondant au groupe d'âge 55-60 ans, a bénéficié d'une baisse sensible de sa cotisation. Il paie maintenant le même montant que le premier cité.

Messieurs, vous les retraités qui aimez chanter, venez avec nous le mardi après-midi, à 16 heures, à la Salle paroissiale de Saint-Luc/Pontaise, à Lausanne... Vous serez les bienvenus. Une ambiance sympa vous attend.

Mais voici tout d'abord un bref historique:

... une idée émise lors d'une rencontre du Mouvement des aînés dans le courant de 1988,

... un article dans «24 Heures»: «appel aux Messieurs retraités aimant le chant»,

... une séance d'information en fin d'année,

et l'Ensemble vocal masculin du MDA est né.

11 chanteurs se retrouvent pour une première répétition le 17 janvier 1989, et c'est parti. Et voilà 4 ans que ça dure. L'effectif a quelque peu augmenté. Chacun réalise le plaisir de chanter ensemble avec, comme objectif, celui de faire plaisir aux autres en apportant un peu de joie. Mais quel est le répertoire du groupe vocal? De la chanson populaire ancienne ou moderne et des chants religieux, dont des Negro spirituals. Un répertoire très

varié, qui puisse plaire à chacun, chanteurs et auditeurs.

L'Ensemble vocal masculin du MDA se rend, sur demande, à des rencontres d'aînés (paroissiales ou autres) ou dans les établissements médico-sociaux.

Alors maintenant, quel est le but du présent appel. En fait, il y en a deux:

1) Recruter de nouveaux chanteurs aînés.
2) Se faire connaître auprès des clubs ou groupes d'aînés et des établissements médico-sociaux.

1) Selon l'invitation du début de cet article, venez nous rejoindre, Messieurs les premiers ténors, seconds ténors, barytons, basses. On aimerait atteindre un effectif de 30 chanteurs si possible.

2) Faites-nous signe, groupes ou établissements qui désirez une animation lors de vos rencontres. Vous pouvez prendre contact avec le directeur Paul Besse, 021/36 44 29 ou avec M. Henri Rayroud, 25 70 19 ou encore téléphoner au MDA, 23 84 34.

Que ce double appel puisse être entendu et... que vive l'Ensemble vocal masculin du MDA!

Le 19 avril 1991, le chœur du MDA à l'EMS de La Sarraz.

